

## Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PARIS CHAUSSEE D'ANTIN 64 RUE DE LA CHAUSSEE D ANTIN 75009 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 15 000 €.

Monsieur RIEDEL Alix , représentant de la société 110DEGRES S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M RIEDEL 221 RUE LA FAYETTE 75010 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur RIEDEL Alix  
Nombre d'actions : 15 000  
Somme versée : 15 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06068 00020519701 38

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 janvier 2023

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé 

Hatice OYMAN  
Chargée d'affaires professionnels  
Hatice.oyman@creditmutuel.fr

JST141

## Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PARIS CHAUSSEE D'ANTIN 64 RUE DE LA CHAUSSEE D ANTIN 75009 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 15 000 €.

Monsieur RIEDEL Alix , représentant de la société 110DEGRES S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M RIEDEL 221 RUE LA FAYETTE 75010 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur RIEDEL Alix  
Nombre d'actions : 15 000  
Somme versée : 15 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06068 00020519701 38

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 janvier 2023

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Hatice OYMAN  
Chargée d'affaires professionnels  
Hatice.oyman@creditmutuel.fr

Lu et approuvé 

JST141

## Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PARIS CHAUSSEE D'ANTIN 64 RUE DE LA CHAUSSEE D ANTIN 75009 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 15 000 €.

Monsieur RIEDEL Alix , représentant de la société 110DEGRES S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M RIEDEL 221 RUE LA FAYETTE 75010 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur RIEDEL Alix  
Nombre d'actions : 15 000  
Somme versée : 15 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06068 00020519701 38

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 janvier 2023

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Hatice OYMAN  
Chargée d'affaires professionnels  
Hatice.oyman@creditmutuel.fr

Lu et approuvé 

JST141